



Ai je un recours je suis perdue

Par **Moi280214**, le **30/05/2016 à 19:19**

Bonjour, rnJe vous explique mon cas : durant 1 an du 23 mars 2015 au 18 mars 2016 en remplacement en tant que maitre auxiliaire sur le poste de quelqu'un en CLD. Ce poste était 27h éducation nationale et de septembre 2015 à mars 2016 on m'avait rajoute un 9h par mois interne a mon nom en cdd en me disant que c'était pour que je sois sûre qu'on ne me perde pas au cas ou le poste venait à être supprimé. En fait la personne que je remplaçais était en procès avec mon établissement et à gagné son procès. Depuis 2 mois et demi on me dit qu'ils font tout pour me signer un cdi sur ce poste car la personne ne fait plus partie de l'entreprise mais ils se renvoient tous la balle. Un coup j'ai un cdi un coup j'en ai plus une fois j'ai un contrat d'un mois 2 jours après plus revenez la semaine prochaine puis la semaine prochaine et cccccc Alors j'ai envoyé un mail à la personne qui s'occupait de mes renouvellements de contrats en me disant : je pensais que vous étiez toujours sur le poste de Monsieur X dont le CLD a été renouvelé du 20 mars au 19 juin. N'y a-t-il donc personne sur ce poste depuis le 20 mars ?rnEn y regardant de plus près mon contrat de 9h par mois n'indiquait nul par que c'était un 9h mais un 35h. Sur octime (ce dont ils se servent pour noter la présence) j'étais notée du lundi 9h au vendredi 17h30 alors que je n'ai jamais travaillé le lundi matin. J'ai eu mon solde tout compte 15 jours après. Et à la base au début de l'année j'avais signé un contrat du 31 août 2015 au 5 juillet 2016 ça a été signé et modifié 15 jours après car il fallait suivre les CLD de 3 mois dont refaire tous les 3 mois. Aucune personne dont c'est le travail ne m'a prévenu que je n'étais pas renouvelée si mon chef ne m'avait rien dit je venais le lundi gratis. rnQue puis-je faire ?